

MAIRIE DE SAINT-RÉMY-EN-MAUGES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2014

Etaient présents : Christophe CHENE, Jean-Pierre PASQUIER, Joëlle CHAPIN, Catherine GRATON, Denis CHARRON, Aurélie PETITEAU, Dominique BROCHET, Anne-Marie VINCENT, Bernard GARNIER, Jean-François JOUSSELIN, Sandra BONNEAU, Etienne PAPIN, Joël PERAU, Madeleine BOUYER et Sylvie BODINEAU.

Absent excusé : Néant.

Secrétaire de séance : Anne-Marie VINCENT.

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 19 septembre 2014 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 10 juillet 2014

Aucune observation n'est émise. Le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité.

2) COMMISSIONS COMMUNALES

➤ Comptes rendus sommaires des Commissions Communales

Les commissions parascolaire et communication se sont retrouvées pour faire un point sur la rentrée scolaire et les différents choses à améliorer sur les supports de communications de la commune.

3) INTERCOMMUNALITÉ

➤ Comptes rendus sommaires des Commissions Intercommunales

Les groupes de travail PLUi se sont retrouvés à propos de la concertation organisée par Montrevault Communauté sur le canton.

➤ Avenant à la convention de mise à disposition des services pour prise en compte des « T.A.P. » (Temps d'Activités Péri-éducatifs)

Il convient d'intégrer dans la convention de mise à disposition, sous la forme d'avenant, l'exercice de cette nouvelle compétence.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la mise en place de cet avenant.

4) URBANISME / ENVIRONNEMENT

➤ SIRDOMDI

Par dérogation au CGCT et au Règlement sanitaire départemental, le SIRDOMDI a été autorisé, jusqu'au 31/12/2014, à collecter les déchets ménagers selon un rythme bimensuel et non plus de manière hebdomadaire.

En vue de renouveler ces dispositions jusqu'au 31/12/2020, le PREFET sollicite l'avis des Communes.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter de poursuivre ce mode de ramassage.

➤ SMAEP

Validation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en mettant un point d'honneur sur les indicateurs de performance du service.

Après examen et à l'unanimité, le Conseil Municipal n'émet aucune observation particulière sur ce rapport.

➤ CCID

Depuis cette année, il est indispensable de prendre une délibération indiquant les personnes qui ont été proposées pour composer la Commission Communale des Impôts Directs.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la liste définie au préalable.

5) FINANCES

➤ SIEML

Après un contrôle technique des appareils, le SIEML nous demande de participer à deux fonds de concours pour la maintenance curative et la réparation d'appareils.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de verser deux fonds de concours de 132,74 € TTC et 745,88 € TTC pour ces dépannages.

➤ Lotissement des « Jardins de la Fontaine »

Le Conseil Municipal a voté les tarifs, suivant la situation des parcelles et non au m², ayant pour intérêt de pouvoir faire varier le prix des lots non pas en fonction de leur surface mais selon le degré d'attractivité accordé.

Les prix varient de 22900 € HT à 35900 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition des commissions urbanisme et finances.

➤ Repas des Aînés

Monsieur le Maire, rappelle aux conseillers que le repas des aînés aura lieu le dimanche 16 novembre 2014. Depuis 2011 il a été décidé de fixer un tarif identique à tous les convives.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le prix du repas à 7.90 € par convive pour l'année 2014

Il rappelle également que comme chaque année la commission sociale a souhaité inviter les jeunes de 13 et/ou 14 ans pour effectuer le service du repas afin de maintenir le lien entre les générations. La commission souhaite malgré tout indemniser ces jeunes pour le service rendu et propose de leur verser 15 euros chacun.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 15 euros à chacun des jeunes pour le service rendu, pour l'année 2014.

➤ Avenant au prêts « BFT »

Monsieur le Maire, Christophe CHÉNÉ, annonce au Conseil Municipal *que le Crédit Agricole sollicite l'accord de la Commune pour modifier ainsi (sans conséquence pour la Commune) le contrat de ce prêt de 400 000 € :*

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal adhère à la proposition du Crédit Agricole.

➤ Budget Communal : Décision modificative opération 205 – Voirie

Monsieur le Maire, Christophe CHÉNÉ explique qu'il y a un manque de crédit sur l'opération 205 – Voirie, afin de pallier à des travaux qui s'avèrent indispensables à réaliser sur l'année 2014. La somme de 6120 € sera prise sur l'article 020 – enveloppe pour imprévus du budget communal, section investissement.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette rectification.

6) PERSONNEL

➤ Nouveau contrat occasionnel pour un agent d'animation

Il est nécessaire de reconduire le contrat à durée déterminée d'un agent d'animation et de surveillance pour les services de cantine et périscolaire pour la période scolaire. Il indique également que ce contrat sera rémunéré aux heures réalisées par l'agent.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette reconduction de contrat.

7) AFFAIRES DIVERSES

➤ Demandeurs d'emploi

Nombre de demandeurs d'emploi au 15 août 2014 : 82 - 39 hommes et 43 femmes.

(Au 15 juin 2014 : 72 - 36 hommes et 42 femmes).

➤ Le Hameau Canin – résultats sur la campagne de piégeage des chats.

Cinq chattes capturées lors de la campagne de piégeage, ont été pucées, vaccinées et relâchées (car non identifiées et réclamées), à proximité du lieu de piégeage.

➤ Association France Alzheimer – Demande d'aide financière (Avec les subventions).

La demande de cette association sera traitée avec les subventions aux associations courant mars 2015.

➤ Ecotextile et/ou Croix-Rouge Française.

La Croix-Rouge a sollicité la commune pour l'installation d'un box de récupération de vêtements ... La commune étant déjà équipée de ce type de box, place de l'Eglise déposé par l'entreprise Ecotextile, Mr Le Maire, demande aux élus de réfléchir sur un second lieu où pourrait être placé ce type de box.

➤ Incivilité.

Mr le Maire, informe qu'il a porté plainte en gendarmerie par rapport aux panneaux de chantier qui ont été déplacés et déposés au milieu de la route, provoquant un accident !

➤ Prochaine réunion : Conseil Municipal : Jeudi 16 octobre 2014 à 20H00.

Affiché le 19 septembre 2014.